

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 octobre 2023



Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine

Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles 2023 - 2028

Le CPRDFOP est le document de planification qui permet à l'État, à la Région et aux partenaires sociaux d'organiser et de partager un pilotage stratégique à 5 ans des politiques régionales d'orientation et de formation professionnelles.

Concrètement, ce document, dans sa précédente période (2018-2022), a permis différentes réalisations. La création des Espaces Régionaux d'Information de Proximité en fait partie. On peut également relever la mise en œuvre pour des chercheurs d'emploi en difficulté d'insertion, d'Habilitations de Services Publics (HSP) proposant en plus de la formation des prestations telles que l'hébergement, la restauration ainsi qu'un accompagnement social. L'installation par la Région d'un dialogue social territorial permanent autour de l'orientation et de la formation peut également être relevée.

Le contrat de plan régional 2023-2028, présenté aux Assemblées régionales en octobre, affiche 3 grandes priorités (déclinées en 12 objectifs et 36 engagements des signataires) :

- permettre des choix professionnels éclairés, émancipateurs et durables ;
- préparer les compétences aux emplois d'aujourd'hui et aux enjeux de demain ;
- sécuriser et fluidifier les parcours professionnels.

Si le CESER adhère aux principaux axes structurant le projet de contrat de plan, il formule un certain nombre de remarques et points d'attention, concernant l'approche sur laquelle est basée le contrat, sur les publics concernés, sur les propositions d'actions mais aussi sur les modalités de mise en œuvre et de suivi.

- Le lien emploi-formation, envisagé de manière principalement quantitative, pourrait être approfondi par l'analyse des besoins des bénéficiaires de l'offre de formation. La question des « tensions de recrutement » ne peut être la seule variable déterminant les objectifs politiques et stratégiques. L'évolution du rapport au travail est une donnée tout aussi capitale à prendre en compte pour élaborer une stratégie de formation efficace. Le décalage observé entre ouvertures de formations et taux de remplissage insatisfaisants pourrait ainsi être mieux compris et comblé.
- Certains publics, comme les jeunes en décrochage, et certaines activités sont insuffisamment pris en compte dans la réflexion. De multiples activités produisent de la richesse sans être de l'emploi : bénévolat, aidants familiaux, création d'entreprises... L'enjeu de la formation sur le territoire régional doit donc être appréhendé au-delà de la seule finalité de procurer un emploi pour toutes et tous. L'objectif affiché de « *Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'acquisition de compétences et de qualifications socles* » et ses déclinaisons est en ce sens crucial.

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

- La Nouvelle-Aquitaine est membre de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre (NAEN). Le CESER appelle l'attention sur le fait que les thématiques traitées dans le CPRDFOP sont en lien avec un certain nombre d'enjeux et d'opportunités liés à cette coopération transfrontalière ; des perspectives internationales qui sont donc à prendre en compte.
- Deux thématiques transverses devraient être intégrées : celle des métiers s'inscrivant au sein de plusieurs filières du fait de leur caractère transversal (métiers de comptabilité, de secrétariat...), et celle les impacts du développement de l'intelligence artificielle sur la formation et l'emploi.
- Le contrat de plan doit s'inscrire dans le temps long, dans une logique de prospective et d'évolution des mentalités. Ainsi la diversité et l'égalité sont des questions fondamentales à intégrer, en particulier celle de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'accès à la formation notamment, doit faire l'objet, selon le CESER de mesures concrètes, telles que la désignation de référentes et référents égalité F/H et lutte contre les discriminations au sein des organismes de formation.
- Enfin, l'assemblée consultative régionale alerte sur les modalités de gouvernance et d'évaluation des politiques emploi-formation en général et du CPRDFOP en particulier, qui seraient à renforcer et à faire évoluer.

Retrouvez l'intégralité de l'avis du CESER « [Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles \(CPRDFOP\)](#) ».

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77